



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la sécurité et de la justice DSJ
Sicherheits- und Justizdirektion SJD

Grand-Rue 27, 1701 Fribourg

T +41 26 305 14 03, F +41 26 305 14 08
www.fr.ch/dsj

—

Morat, le 11 janvier 2011

Seules les paroles prononcées font foi

Réception pour les nouvelles citoyennes et les nouveaux citoyens du canton

Exposé du Conseiller d'Etat Erwin Jutzet, Président du Conseil d'Etat, Directeur de la sécurité et de la justice

Mesdames et Messieurs,
Chères nouvelles compatriotes,
Chers nouveaux compatriotes,

C'est une journée mémorable pour vous et pour nous. Pour vous, cette journée marque une nouvelle étape essentielle de votre intégration dans la société fribourgeoise.

Quant à nous, représentants du canton de Fribourg, nous sommes heureux de vous accueillir officiellement en tant que nouvelles citoyennes et nouveaux citoyens de notre canton.

Es ist für Sie und für uns ein spezieller Tag. Heute machen Sie einen weiteren grossen Schritt vorwärts bei Ihrer Integration im Kanton Freiburg.

Wir freuen uns, Sie heute als neue Mitbürgerinnen und Mitbürger bei uns empfangen zu dürfen. Comme on le sait bien, sans l'apport des personnes venues de l'extérieur, la Suisse ne serait jamais aussi prospère. Nos hôpitaux, nos homes, nos restaurants, nos exploitations agricoles mais aussi nos sociétés de technologie de pointe et nos hautes écoles ne fonctionneraient pas sans les migrants et les migrantes. Et la population suisse vieillirait et diminuerait inexorablement.

En faisant tout à l'heure votre promesse solennelle, vous vous engagez à respecter la Constitution fédérale et celle de notre canton. Ces textes fondamentaux garantissent à chacun et à chacune des droits et des libertés (par exemple l'égalité des sexes, la liberté d'expression ou la liberté de se marier), mais impliquent aussi des devoirs, comme celui de payer ses impôts pour la collectivité. La liberté des uns s'arrête là où commence la liberté des autres, selon la formule des Lumières.

Lorsque j'étais député au Grand Conseil, j'ai été membre de la Commission de naturalisation pendant 14 ans et Président de cette Commission pendant une douzaine d'années. Je connais donc bien la question des naturalisations.

Au cours des entretiens que nous avons avec les candidats et les candidates, nous leur posons des questions pas toujours faciles. Vous avez connu cela aussi. J'ai toujours évité pour ma part poser des questions auxquelles les neuf dixièmes des Suisses n'arriveraient pas à répondre.

Car de nombreux Helvètes connaissent mal leur pays et ses institutions. Combien d'entre eux savent le nom des sept Conseillers fédéraux ? Même les candidates au titre de Miss Suisse, qui sont pourtant en lice pour représenter le pays, connaissent peu la Suisse. On leur a présenté des photos : certaines ont pris le Palais fédéral pour une église et aucune n'a reconnu le Cervin...

Parmi les droits que vous confère votre statut de nouvelle citoyenne et de nouveau citoyen suisse, il y a le droit de vote. Faites-en usage ! La démocratie directe est le plus précieux acquis de la Suisse. Elle ne restera vivante que si les Suisses et les Suissesses – dont vous faites désormais pleinement partie – continuent de participer aux décisions.

Machen Sie von Ihrem Stimmrecht Gebrauch! Sie werden über allerlei Themen abstimmen dürfen: Steuern, Schule, Ladenöffnungszeiten, Beziehungen der Schweiz zu Europa...

Sie werden auch die Behörden auf eidgenössischer, kantonaler und kommunaler Ebene wählen dürfen. Nehmen Sie an den Entscheidungen teil! Tragen Sie dazu bei, dass unsere direkte Demokratie – unsere wertvollste Schweizer Errungenschaft – lebendig bleibt!

A Fribourg, nous sommes fiers de notre bilinguisme et de la cohésion qui règne au sein de notre société, entre les différentes composantes de notre population. Nous sommes fiers aussi d'être un canton jeune, dynamique et ouvert.

De nouvelles chances et de nouvelles promesses s'offrent aujourd'hui à vous et à nous. Profitons-en !

Je vous remercie de votre attention.